

➤ CONTRIBUTION DES FAMILLES



Frais	2018/2019	2017/2018
Frais de dossier d'inscription	120 €	115 €
Frais section graphique	110 €	100 €

Contribution des familles (hors frais de dossier d'inscription et frais section graphique)	2018/2019	2017/2018
Lycée Tech et Pro	710 €	670 €

Possibilités de paiement

1. En 10 mensualités de 71 € (2018/2019), ou de 67€ (2017/2018), payables le 5 de chaque mois en espèces, par prélèvement automatique ou par chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'OGEC St Vincent de Paul.

2. En 2 semestrialités de 355 € (2018/2019), ou de 335€ (2017/2018), payables début décembre et début mars en espèces ou par chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'OGEC St Vincent de Paul.

Divers

Il est entendu que les périodes de stage ne modifient pas le montant de la contribution des familles.

Restauration

Un service restauration «Self» et «Cafétéria» est proposé. A la rentrée, les élèves s'inscrivent, une carte magnétique leur est donnée et les familles l'approvisionnent au fur et à mesure. Chacun a la liberté de composer son menu : repas complet, sandwich, pizza, etc. Le règlement s'effectue à chaque passage en caisse selon la composition du plateau. Les parents peuvent vérifier à tout moment la présence au Self de l'élève, grâce au ticket de caisse remis.

LA QUESTION FINANCIÈRE NE DOIT PAS ÊTRE UN OBSTACLE A L'INSCRIPTION D'UN ÉLÈVE.

LES FAMILLES EN DIFFICULTÉ VOUDRONT BIEN S'ADRESSER AU CHEF D'ÉTABLISSEMENT.

L'ÉTABLISSEMENT EST HABILITÉ À RECEVOIR DES BOURSIERS NATIONAUX ET DÉPARTEMENTAUX.